**Fiche 3.1.4 *(version 2017)***

**DEVELOPPER LA MOBILISATION DES MESURES POUR L’EMPLOI**   
**DE DROIT COMMUN en vue de proposer des accompagnements adaptés**

|  |  |
| --- | --- |
| **Pilier: 3**  Axe 1 | **Enjeu : Renforcer la qualité et l’efficacité des parcours vers l’emploi**  **des habitants des quartiers prioritaires en favorisant leur montée en qualification et en compétences** |

|  |  |
| --- | --- |
| **Contexte (constats/ besoins)**  *Actualisation si possibilité* | * Des dispositifs de droit commun fortement mobilisés au profit des habitants QPV qui se sont traduits par la signature d’une convention entre le ministère de la Ville et le ministère en charge de l’emploi : à titre d’illustration, en 2015, ces dispositifs ont représenté près de 4 millions d’euros. |
| **Objectifs et dynamiques existantes** | * Mobiliser et articuler les offres de services du Service Public de l’Emploi et en particulier celle de Pôle Emploi, celle de la mission locale et dans une certaine mesure celle de cap emploi. (PPAE, accompagnement global, PACEA dont garantie jeune….) * Une mobilisation de l’enveloppe « contrats aidés » dont les CAE qui sera déterminée en fonction des crédits disponibles, * Contrat à Durée Déterminée d’Insertion (CDDI) proposés par le Secteur de l’Insertion par l’Activité Economique (IAE) (Cf. orientation dédiée aux dispositifs d’accompagnement) * Privilégier l’accès direct à l’emploi par des dispositifs innovants et le recours à l’immersion en entreprise (PMSMP) * Action de promotion et d’accompagnement visant à développer le recours à l’alternance en direction des jeunes et des employeurs |
| **Réalisations attendues** | * Le développement d’actions spécifiques d’accompagnement financées dans le cadre de la politique de la ville, * Une part plus importante des habitants des quartiers dans les mesures pour l’emploi avec comme support le contrat de travail, * Identifier et faciliter l’accès à l’offre de formation en alternance * Développer des formations pré-qualifiantes/qualifiantes en lien avec le tissu économique local |
| **Effets attendus** | * Augmentation de la part des demandeurs d’emploi résidant en QPV dans les différents dispositifs d’accompagnement pour in fine favoriser l’accès et le retour à l’emploi de ces publics prioritaires dont le nombre de personnes en alternance issues des quartiers |
| **Echelle territoriale** | * Ensemble des quartiers relevant de la politique de la ville |
| **Animateurs** | * DIRECCTE dans le cadre de ses missions d’animation du Service Public de l’Emploi en lien avec le groupe thématique emploi (GTE) du CDV |
| **Partenaires et dispositifs mobilisables** | * Pôle Emploi * Mission Locale de Touraine * Cap emploi * Conseil Départemental * Opérateurs des actions favorisant la mise en relation entre demandeurs de contrats en alternance et les employeurs * Conseil régional * Chambres consulaires |
| **Financements mobilisables** | * Ensemble des moyens de droit commun * Moyens spécifiques |
| **Calendrier** | * 2015/2020 |
| **Indicateurs de réalisation** | * Nombre d’actions développées, nombre de dispositifs mobilisés dont le nombre de personnes issues des QPV entrées en alternance * Taux de prescription des contrats aidés déterminé en fonction des nouvelles directives de l’Etat en terme budgétaire (mais non connues à date) |
| **Indicateurs d'effets** | * Part des publics issus des quartiers dans les différents dispositifs d’accompagnement dont les contrats aidés et l’alternance * Taux de sortie positive de ces parcours lorsque cet indicateur est disponible |
| **Liens autres enjeux / fiches « orientations opérationnelles »** | Lien avec l’ensemble des fiches du pilier 3 et des axes transversaux |